

**COMMUNE DE SAINT VINCENT DE DURFORT**  
**Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 12 janvier 2015**

*Date de convocation : 08 janvier 2015*

**Ordre du jour :**

- . Délibérations adduction d'eau des Balanges
- . Divers

**Présents :** Eliane Bordigoni, Michel Boutran, Rémy Esclaine, Marylène Folcher, Michel Gruas, Olivier Juge, Hervé Lombard, Amandine Lyoën, Jean-Michel Ré  
**Absents excusés :** Gaëtan Baudure, Julien Picard  
Amandine Lyoën est nommée secrétaire de séance



*Le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 1<sup>er</sup> décembre 2014 est approuvé à l'unanimité.*



**Madame le Maire fait part au conseil du rajout d'une délibération à l'ordre du jour portant sur :**  
**- Création parking route de la Valette et première tranche de l'aménagement du terrain sous le temple**

**Délibérations adduction d'eau des Balanges**

*- Demande de subvention au titre de la DETR 2015*

Madame le Maire expose,

Considérant la programmation en 2015 des travaux d'extension du réseau d'adduction d'eau potable, liés au développement urbanistique au lieu-dit Les Balanges,

Considérant le coût des travaux estimé à 6 150,00 € HT

Considérant la nécessité de disposer du financement nécessaire et notamment d'une aide financière de l'Etat au titre de la DETR 2015

Considérant le plan de financement prévisionnel suivant :

	Dépenses (HT)	Recettes (HT)
Travaux	6 150,00 €	
Subvention DETR 2015		3 075,00 €
Autofinancement		3 075,00 €
<b>Total</b>	<b>6 150,00 €</b>	<b>6 150,00 €</b>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve les travaux d'extension du réseau d'alimentation d'eau potable, liés au développement urbanistique au lieu-dit Les Balanges ; approuve le plan de financement ci-dessus énoncé ; sollicite l'aide financière de l'Etat au titre de la DETR 2015 la plus élevée possible, dit que la Commune s'engage à prendre en charge, le cas échéant, la différence entre le taux maximum de subvention sollicité au titre de la DETR (50 %) et le taux réellement attribué ; dit que les crédits seront inscrits au budget 2015 – Chapitre 21 ; autorise Madame le Maire à lancer, à entreprendre toutes procédures et signer toutes pièces pour la réalisation de ce projet.

*- Choix de l'entreprise*

Dans le cadre des travaux d'adduction d'eau potable aux Balanges, Madame le Maire présente les devis réceptionnés, comme suit :

EURL Bertrand TP : 6 150,00 € HT

EURL TP Valette : 10 978,00 € HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, approuve le devis le mieux-disant présenté par l'entreprise EURL Bertrand TP pour un montant HT de 6 150,00 €.

**Création parking route de la Valette et première tranche de l'aménagement du terrain sous le temple (Amélioration de l'accès et réalisation de 2 plates formes multi-usages)**

Pour ces travaux, Madame le Maire présente les devis réceptionnés, comme suit :

EURL Bertrand TP : 8 410,00 € HT

SARL Eric Souche : 8 880,00 € HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, approuve le devis le mieux-disant présenté par l'entreprise EURL Bertrand TP pour un montant HT de 8 410,00 €.

## **Divers**

### *- Plan neige*

Une convention sera signée avec le prestataire extérieur en charge de déneiger La Joie (commune de Saint Cierge la Serre) pour intervenir sur Bel-Air et Oulas.

*- Adduction d'eau potable à Terre Rouge* : dès le dossier financier et technique finalisé, une demande de subvention sera adressée au Conseil Général et l'Agence de l'Eau. Travaux à effectuer en 2016.

**Rien ne restant à l'ordre du jour, Madame le Maire déclare la séance close. La séance est levée à 0h30**